



## Projet de tram à Lancy

### les habitants s'impliquent pour améliorer leur quartier

Le canton de Genève a initié le projet de prolongation du tram 15 desservant les Cherpines et devant à terme aller jusqu'à Saint-Julien (France), selon la loi LRTP H 1 50. Le projet actuel de cette prolongation prévoit d'emprunter le chemin des Palettes, l'avenue Curé-Baud et la route de Base avec 4 angles droits sur une distance de 500 mètres. Une plateforme d'échange majeure est prévue à l'arrêt «Palettes» du tram, nécessitant une emprise au sol gigantesque par rapport à l'arrêt actuel. Le projet prévoit le maintien de la même capacité de trafic à travers le quartier, ce qui engendrera la suppression de la majorité des places de parkings le long du tracé du tram, la suppression de pistes cyclables, l'abattage de nombreux arbres et l'amputation d'espaces de rencontre (ex. Parc en Sauvy, Terrain d'aventure et le Tennis). **Considérant que cette prolongation doit permettre d'améliorer la qualité de vie du quartier, et non pas la réduire, l'association d'habitants Association Lancy Mobilité Avenir (ALMA) vient de déposer une initiative populaire communale intitulée «Pour une intégration respectueuse du tram à Lancy».**

Alma constate que le quartier des Palettes-Semaillles-Curé-Baud-Fraisiers-Voirets n'a pas été traité de manière équitable par rapport à d'autres quartiers du Canton. Elle constate notamment un urbanisme formé de barres d'immeubles impersonnelles, une mauvaise utilisation de l'espace en surface et un trafic de transit aujourd'hui très important. Ce trafic – selon la loi LRTP H 1 50 - devrait même être maintenu avec le futur tram. Alma craint que ce trafic soit même augmenté en raison du développement prévu de la route de Base et du quartier des Cherpines. Autres points d'achoppement, l'espace pris par le tram et le trafic se fera forcément au détriment des places de parking, de la

mobilité douce, des espaces de rencontres ainsi que des espaces verts et leurs arbres. Même souci existe par rapport à la plateforme d'échange du tram qui se fera au détriment de logements. Conceptuellement et pour éviter des transbordements inutiles, cette plateforme du type «gare du Bachet» devrait normalement se faire à proximité d'une gare de chemin de fer (Bachet ou Pont-Rouge) et non pas dans une zone à caractère résidentiel.

Dans une démarche proactive qui vise à améliorer la qualité de vie du quartier de Lancy-Sud et de ses habitants, Alma demande notamment que le Conseil Municipal de Lancy ne devra donner un préavis favorable au dossier de concession et aux plans de construction de la prolongation du tram 15 à la Confédération lors de la consultation publique (art 7 et 8 de la LRTP H 1 50) que moyennant certaines garanties qui sont décrites dans le texte de l'initiative.

**Alma a déjà entamé la récolte de signatures et est heureuse de communiquer qu'à peine trois semaines après la publication de l'initiative dans la FAO, elle a déjà récolté environ cinq cents signatures, ce qui démontre les inquiétudes et la volonté d'agir des habitants de ce quartier. Elle doit récolter 2027 signatures d'ici fin février 2015.**

#### Pour tous renseignements

Erika Brademann

ALMA

Tél. 022 794 98 14

email: rika.brademann@vtxnet.ch



Assprop Pic-Vert, soutient les habitants de Lancy dans leur volonté de préserver la qualité de vie de leurs quartiers. Vous pouvez aussi vous adresser à notre secrétariat pour obtenir de feuilles d'initiative

**(à retourner SVP à l'adresse figurant sur les feuilles au plus tard fin février 2015 car le délai échoit le 2 mars 2015):**